



Appel à communications

À la croisée des socialisations : transferts, tensions et résistances dispositionnels

2 et 3 février 2023 – Campus de l'ENS Jourdan (Paris)

Journées d'étude organisées par le Centre Maurice Halbwachs et CITERES

Ces journées d'étude se proposent de revenir sur la question de la transférabilité des dispositions entre sphères d'existence. L'existence d'un *habitus* comme « principe unificateur et générateur de toutes les pratiques » (Bourdieu, 1979, p. 193) ou en tant que « disposition générale et transposable » (*ibid.*, p. 190) a été largement mise en question. Sa critique a en particulier conduit à la conceptualisation d'un « acteur pluriel » (Lahire, 1998) produit des multiples déterminations sociales auxquelles il est soumis. Dans nos sociétés hautement différenciées, l'individu fréquente de nombreuses sphères (familiale, scolaire, amicale, professionnelle, religieuse, associative, militante, sportive, etc.) aux principes de socialisation relativement spécifiques. Selon des modalités variables, il y acquiert des dispositions, autrement dit certaines inclinations à agir et à penser. L'essor durant les deux dernières décennies de la sociologie dispositionnaliste de la socialisation a conduit à appréhender ces processus socialisateurs tout au long de la vie et dans une variété d'espaces sociaux (Darmon, 2016). Pour autant, les conditions de transférabilité des dispositions entre les sphères sociales demeurent un champ à explorer.

Dans cette optique, ces journées d'étude invitent à adopter une vision hiérarchique des sphères d'existence. Celles-ci ne prennent pas le même poids dans les trajectoires sociales, leurs effets socialisateurs dépendant de la durée, de l'intensité et des conditions de leur fréquentation. Les dispositions sont par exemple plus malléables et moins fortement constituées durant l'enfance (Lignier, 2019), tandis que les socialisations ultérieures doivent composer avec les dispositions déjà incorporées. Appréhender empiriquement les transferts de dispositions nécessite ainsi de rendre compte des processus par lesquels certaines socialisations deviennent plus structurantes que d'autres et conduisent à l'incorporation de dispositions plus « intenses » dont les effets sont susceptibles de déborder le contexte de leur acquisition. Cette piste suggère d'interroger à nouveaux frais la distinction entre des « dispositions fortes qui peuvent être mises en œuvre, indépendamment de toute volonté, y compris dans les contextes les plus inadéquats » et des « dispositions faibles, qui ont besoin de contextes très contraignants ou très favorables pour s'actualiser » (Lahire, 2012, p. 41 ; voir par exemple Mennesson, 2004). Pour le dire autrement, il s'agit ici de s'intéresser à ce qui fait (ou non) la force d'une disposition incorporée.

Questionner la sociogenèse des dispositions n'épuise cependant pas la compréhension des mécanismes de transfert. Le regard doit également se porter sur les caractéristiques des sphères d'existence, en particulier leur degré d'institutionnalisation, de codification, leur plus ou moins grande

porosité et l'éventuelle homologie entre leurs modes de fonctionnement. L'actualisation transversale de certaines tendances ou inclinations à agir et à penser dépend par ailleurs des modalités plus ou moins contraignantes par lesquelles les espaces sociaux filtrent l'expression des dispositions sociales (Lahire, 2012 ; Millet, 2013). On peut ainsi questionner la façon dont s'institutionnalisent les ruptures et les continuités entre les différents rôles endossés par un même individu dans des contextes variés (Strauss, 1992). Plus encore, la socialisation dans certains espaces sociaux, si elle s'appuie sur des dispositions antérieures et/ou acquises dans d'autres sphères, les retravaille selon des logiques spécifiques. Dans la lignée du programme de recherche invitant à saisir comment la socialisation en poste des agents de l'État « enrôle » de manière spécifique leurs dispositions (Laurens, Serre, 2016) et des recherches sur les mécanismes institutionnels et biographiques de la conversion religieuse (Angey, Fer, Vildard, 2021), il s'agit d'interroger empiriquement la métaphore du transfert en montrant comment la sphère « d'arrivée » oriente les dispositions acquises préalablement. Ainsi, par quels processus les « dispositions générales et transférables » (dispositions ascétiques, hédonistes, planificatrices, esthétiques, morales, discursives, etc.) deviennent-elles des « dispositions spécifiques, qui se transfèrent assez mal et sont attachées à des contextes sociaux » (Lahire, 2012, p. 41) ? En somme, ce sont les interactions entre l'histoire incorporée et l'histoire réifiée (Bourdieu, 1980) qu'interrogent chacun à leur manière les trois axes proposés.

Axe 1 – Les conditions sociales de la systématité des modes de vie

En nuanciant les acquis de la sociologie bourdieusienne de l'habitus, les perspectives ouvertes par la sociologie des socialisations ont démontré que les modèles du transfert généralisé des dispositions entre sphères de vie relèvent de conditions socio-historiques spécifiques. Dit autrement, cela signifie que les cas de forte cohérence individuelle constituent moins une norme qu'un cas particulier d'existence sociale dont il faut rendre compte (Lahire, 2006). Il renvoie notamment aux situations où les dispositions incorporées au sein d'une sphère de vie se transfèrent de manière récurrente au sein des autres espaces sociaux fréquentés. Qu'est-ce qui dans l'interaction entre les caractéristiques d'une sphère d'existence et le passé incorporé des individus rend possibles ces dynamiques de systématisation des rapports à la pratique et au monde ?

Une attention pourra être portée aux institutions produisant un « enveloppement » des individus tel que la place laissée aux autres sphères de vie s'en trouve réduite et que l'ensemble de leurs pratiques peuvent être transformées sous l'effet de l'acquisition de nouvelles dispositions, parfois sur le mode de la conversion (Darmon, 2011), à l'image des collèges de jésuites (Durkheim, 1990 [1938]), des classes préparatoires aux grandes écoles (Darmon, 2013), des centres de formation des sportifs de haut niveau (Bertrand, 2012 ; Schotté, 2012 ; Derycke, 2016) ou de l'Opéra de Paris (Laillier, 2017). Le transfert des dispositions acquises au sein de l'institution vers d'autres sphères d'existence peut être lié à la mise en place de dispositifs spécifiques incitant à la mise en cohérence de ses pratiques, à l'image de la confession qui, après la Réforme, tend à soumettre « la vie entière » à un « contrôle systématique » (Hahn, 1986, p. 62). À ce titre, une attention particulière pourra être portée aux dispositifs disciplinaires et aux « techniques de soi » imposées par les institutions et/ou mobilisées par leurs membres (Foucault, 1994 [1988]).

La fréquentation de ces institutions n'est néanmoins pas toujours synonyme de transferts généralisés des dispositions, et il faut alors repérer les profils sociaux pour lesquels les effets socialisateurs entraînent une systématisation des sphères de vie. Plus encore, lorsqu'une dynamique de mise en cohérence des dispositions se produit sans qu'un travail institutionnel d'« enveloppement » soit aisément repérable, il importe d'identifier les expériences socialisatrices

antérieures – inégalement probables selon les positions et trajectoires sociales – rendant possible l’engagement intense dans une sphère de vie, comme cela a été travaillé par les enquêtes s’intéressant aux modes de vie alternatifs (Voisin, 1977 ; Léger et Hervieu, 1979 ; Lacroix, 2006 [1981] ; Pagis, 2014). Celui-ci peut s’exprimer sur un registre vocationnel, le discours sur soi venant appuyer la progressive prédominance de dispositions spécifiques (Giraud, Moraldo, 2018). Les contributions pourront ainsi interroger les « conditions dispositionnelles de possibilité » (Darmon, 2019, p. 126) d’investissements dans des activités transformant le rapport aux autres sphères de vie.

Axe 2 – Transferts partiels et résistances entre sphères de vie

Sans nécessairement conduire à des dynamiques de mise en cohérence des sphères de vie, des transferts de dispositions plus limités constituent l’ordinaire des trajectoires sociales. Depuis les intuitions pionnières des auteurs des *Héritiers* (Bourdieu et Passeron, 1964), la problématique des transferts de dispositions entre la famille et le système scolaire (de la maternelle aux études supérieures) fait l’objet d’une littérature abondante (Charlot, Bautier, Rochex, 1992 ; Lahire, 1993, 1995, 1998 ; Bonnéry, 2007, 2018 ; Henri-Panabière, 2010 ; Renard, 2011 ; Kakpo, 2012 ; Garcia, 2018). De plus en plus de travaux s’intéressent également aux « circulations dispositionnelles » entre le travail et le hors-travail, en portant attention à la fois aux manières dont les dispositions acquises ailleurs conduisent à l’adoption de pratiques professionnelles spécifiques (Avril, Cartier, Serre, 2010, pp. 113-181 ; Pichonnaz, Toffel, 2018), mais aussi dont la socialisation professionnelle fait incorporer des dispositions transférables dans d’autres sphères (Pagis, Quijoux, 2019). Pour prolonger ces réflexions, deux chantiers de recherche pourront être explorés.

Le premier s’attache à restituer empiriquement les modalités des transferts partiels de dispositions. Si « chaque individu est le produit d’un mélange assez subtil de dispositions variées [...] qui n’entretiennent aucun lien de nécessité logique entre elles » (Lahire, 2002, p. 404), il importe de rendre compte des processus expliquant que des dispositions intériorisées au sein d’une sphère se transfèrent dans certains contextes et non dans d’autres. Certaines dispositions, par exemple à l’égard de l’informatique connectée (Granjon, 2022) ou du travail du corps (Denave, Renard, 2019), peuvent ainsi plus facilement se transférer d’une sphère à l’autre. D’autres demandent au contraire des conditions spécifiques pour s’actualiser, qui se retrouvent de manière inégale selon les espaces sociaux. À titre d’exemple, comment des inclinations constituées à l’école ou au travail s’activent-elles dans les loisirs, mais non dans le cercle familial ? Comment des appétences formées dans le militantisme ou le milieu associatif trouvent-elles à s’exprimer dans les fréquentations amicales, mais non dans la sphère professionnelle ? Attentives aux logiques sociales propres à chacune des sphères de vie traversées, les communications permettront d’entrer dans les logiques d’activation et de mise en veille des dispositions.

Le second chantier renvoie à comment certaines dispositions intériorisées ailleurs peuvent faire obstacle aux processus de socialisation propres à certaines sphères sociales. Pour ce qui est des postes de travail, il a ainsi été souligné comment des dispositions genrées constituées dans le cadre familial (Zolesio, 2009), un rapport au temps étranger au travail salarié (Buu-Sao, 2019) ou encore des appétences pour les activités agricoles et la « bricole » (Gautier, 2019) résistaient aux processus de socialisation professionnelle spécifiques à chacun des terrains investigués. Comment expliquer qu’au sein d’un espace de socialisation, certains individus s’engagent dans un processus de transformation de leurs dispositions tandis que d’autres s’en éloignent précocement ou n’y acquièrent que des compétences ou des schèmes d’application locale sans l’inclination à en faire usage de manière plus générale ?

Axe 3 – Socialisations multiples et ajustements du travail de soi

Le dernier axe de cet appel à communication propose d'aborder les liens entre dispositions incorporées et rapport à soi. Si le jeu d'activation et d'inhibition des dispositions est étroitement dépendant des contextes dans lesquels circule l'individu, la fluidité de cette mécanique n'est cependant pas sans limites. Sa complexité tient au fait que lorsque l'individu se déplace dans l'espace social, il porte avec lui l'ensemble de ses dispositions incorporées. Dans des sociétés à forte division sociale du travail, ce bagage est donc toujours susceptible de générer de petits décalages, des formes d'inadéquation et de tensions. Se pose ainsi la question du vécu subjectif des dissonances et consonances qui régissent les « patrimoines de dispositions » individuels – autrement dit de l'« unité intégrative » du psychisme (Rochex, 2019). Dans cette optique, deux sous-axes de travail sont proposés.

Le premier s'intéresse à la façon dont les individus gèrent subjectivement la pluralité contradictoire des socialisations qu'ils incorporent. Dans les cas où se mettent en place des logiques fortes de systématisation des modes de vie, telles qu'étudiées dans l'axe 1, que se passe-t-il lorsque certaines des sphères sociales traversées résistent aux normes qui ordonnent le reste de l'existence ? Une autre façon d'aborder cet enjeu est de poser la question des conditions sociales de félicité de la multi-positionnalité d'un même individu : pourquoi fait-elle problème pour certains, parce qu'elle est perçue comme une incohérence qu'il faudrait résoudre, et non pour d'autres, qui s'accommodent de la pluralité des rôles sociaux qu'ils endossent ? La question peut aussi être posée dans le cas où les temporalités tuilées des différentes socialisations créent de fortes contradictions entre socialisation antérieure et socialisation en cours, et entre les différentes images de soi qu'elles suscitent chez un même individu.

Le deuxième sous-axe propose de se pencher sur la façon dont certains individus cherchent, parce qu'ils sont le produit d'expériences sociales spécifiques, à façonner leur patrimoine dispositionnel au regard de leurs aspirations. La portée des dispositions incorporées peut ainsi être d'autant plus forte que ces dernières sont pensées comme des moyens de réalisation de soi, à l'image du lien fort entre aspirations sociales et incorporation de dispositions ascétiques chez les anorexiques (Darmon, 2003). Interroger le lien entre subjectivités et force (ou faiblesse) des dispositions invite à s'intéresser à ce que la plus ou moins grande adhésion des individus aux dispositifs de socialisation doit à la mise en place d'un travail de soi. L'engagement militant peut par exemple entraîner une « remise de soi à la cause » d'autant plus intense qu'elle « sur-génère un fort sentiment d'adéquation à soi » (Smaoui, 2021). Ce faisant, l'incorporation *active* de certaines dispositions et le temps offert aux sphères sociales concernées sont parfois d'autant plus forts qu'est en jeu un véritable travail biographique, qui compose avec des héritages familiaux, religieux ou moraux (Berlivet et Sawicki, 1994 ; Fréte!l, 2004 ; Siméant, 2009 ; Pagis, 2010). Une telle démarche suppose à la fois une attention serrée aux caractéristiques sociales individuelles et à la distribution sociale des incitations au changement « personnel » et des outils invitant au retour sur soi. Qu'il s'agisse du « développement personnel » dans le monde du travail des cadres (Salman, 2014), de l'exercice catholique de la « révision de la vie » (Berlivet, Sawicki, 1994), des divers supports du « sujet communiste » (Pudal, Pennetier, 2014), ou des usages des outils psychothérapeutiques dans des milieux sociaux contrastés (Schwartz, 2011 ; Smaoui, 2021), des dispositifs variés invitent à la transformation de soi, et jouent sur la manière dont les individus travaillent subjectivement l'articulation et l'altération de leurs dispositions.

Bibliographie de l'appel à communications :

- ANGEY Gabrielle, FER Yannick et VILDARD Martial (dir.), « (Se) convertir », *Genèses*, 2021, n° 124.
- AVRIL Christelle, CARTIER Marie et SERRE Delphine, *Enquêter sur le travail*, Paris, La Découverte, 2010.
- BERLIVET Luc et SAWICKI Frédéric, « La foi dans l'engagement. Les militants syndicalistes CFTC de Bretagne dans l'après-guerre », *Politix*, 1994, vol. 7, n° 27, p. 111-142.
- BERTRAND Julien, *La fabrique des footballeurs*, Paris, La Dispute, 2012.
- BONNÉRY Stéphane, *Comprendre l'échec scolaire*, Paris, La Dispute, 2007.
- BONNÉRY Stéphane, « Étudier la construction des dispositions sociocognitives », *Biens Symboliques / Symbolic Goods [En ligne]*, 2018, n° 3.
- BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean-Claude, *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Éditions de Minuit, 1964.
- BOURDIEU Pierre, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.
- BOURDIEU Pierre, « Le mort saisit le vif. Les relations entre l'histoire réifiée et l'histoire incorporée », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1980, vol. 32, n° 1, p. 3-14.
- BUU-SAO Doris, « Devenir ouvriers en Amazonie. Entre travail industriel et vie de village », *Terrains & travaux*, 2019, vol. 34, n° 1, p. 19-45.
- CHARLOT Bernard, BAUTIER Elisabeth et ROCHEX Jean-Yves, *École et savoir dans les banlieues... et ailleurs*, Paris, Armand Colin, 1992.
- DARMON Muriel, *Devenir anorexique*, Paris, La Découverte, 2003.
- DARMON Muriel, « Sociologie de la conversion. Socialisation et transformations individuelles » dans Claudine Burton-Jeangros et Christoph Maeder (dir.), *Identité et transformation des modes de vie*, Genève et Zurich, Seismo, 2011, p. 64-84.
- DARMON Muriel, *Classes préparatoires. La fabrique d'une jeunesse dominante*, Paris, La Découverte, 2013.
- DARMON Muriel, *La socialisation*, 3e édition, Paris, Armand Colin, 2016 [1re éd. 2006].
- DARMON Muriel, « Analyser empiriquement un inobservable : comment "attrape-t-on" une disposition ? » dans Séverine Depoilly et Séverine Kakpo (dir.), *La différenciation sociale des enfants*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 2019, p. 107-137.
- DENAVE Sophie et RENARD Fanny, « Des corps en apprentissage. Effets de classe et de genre dans les métiers de l'automobile et de la coiffure », *Nouvelles Questions Féministes*, 2019, vol. 38, n° 2, p. 68-84.
- DERYCKE Sylvaine, *Du croire en milieu sportif : immersion réflexive à l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance auprès des sportifs de haut niveau en athlétisme*, thèse de doctorat en sociologie, Paris, EHESS, 2016.
- DURKHEIM Émile, *L'Évolution pédagogique en France*, Paris, Presses Universitaires de France, 1990 [1938].

- FRÉTEL Julien, « Quand les catholiques vont au parti », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2004, n° 155, p. 76-89.
- GARCIA Sandrine, *Le goût de l'effort. La construction familiale des dispositions scolaires*, Paris, Presses Universitaires de France, 2018.
- GAUTIER Amandine, « Garder un pied dehors. Travail et hors-travail chez les agents de l'État en abattoir », *Terrains & travaux*, 2019, vol. 34, n° 1, p. 71-89.
- GIRAUD Frédérique et MORALDO Delphine, « Vocation : du concept au(x) terrain(s) », *Sciences sociales et sport*, 2018, n° 12.
- GRANJON Fabien, *Classes populaires et usages de l'informatique connectée*, Paris, Presses des Mines, 2022.
- HAHN Aloïs, « Contribution à la sociologie de la confession et autres formes institutionnalisées d'aveu », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1986, vol. 62, n° 1, p. 54-68.
- HENRI-PANABIÈRE Gaëlle, *Des « héritiers » en échec scolaire*, Paris, La Dispute, 2010.
- KAKPO Séverine, *Les devoirs à la maison*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012.
- LACROIX Bernard, *L'utopie communautaire. Histoire sociale d'une révolte*, 2e édition., Paris, Presses Universitaires de France, 2006 [1981].
- LAHIRE Bernard, *Culture écrite et inégalités scolaires. Sociologie de l'"échec scolaire" à l'école primaire*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2000 [1993].
- LAHIRE Bernard, *Tableaux de familles*, Paris, Seuil, 1995.
- LAHIRE Bernard, *L'homme pluriel*, Paris, Fayard/Pluriel, 2011 [1998].
- LAHIRE Bernard (dir.), *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Paris, Armand Colin, 2005 [2002].
- LAHIRE Bernard, *La culture des individus*, Paris, La Découverte, 2006.
- LAHIRE Bernard, *Monde pluriel. Penser l'unité des sciences sociales*, Paris, Seuil, 2012.
- LAILLIER Joël, *Entrer dans la danse. L'envers du Ballet de l'Opéra de Paris*, Paris, CNRS Éditions, 2017.
- LAURENS Sylvain et SERRE Delphine, « Des agents de l'État interchangeable ? », *Politix*, 2016, vol. 115, n° 3, p. 155-177.
- LÉGER Danièle et HERVIEU Bertrand, *Le retour à la nature. « Au fond de la forêt... l'État »*, Paris, Seuil, 1979.
- LIGNIER Wilfried, *Prendre. Naissance d'une pratique sociale élémentaire*, Paris, Seuil, 2019.
- MENNESSON Christine, « Être une femme dans un sport "masculin". Modes de socialisation et construction des dispositions sexuées », *Sociétés contemporaines*, 2004, vol. 55, n° 3, p. 69-90.
- MILLET Mathias, *Les cadres cognitifs de la socialisation. Savoirs, apprentissages et scolarisation*, habilitation à diriger les recherches, Université de Poitiers, GRESCO, 2013.
- PAGIS Julie, « La politisation d'engagements religieux. Retour sur une matrice de l'engagement en mai 68 », *Revue Française de Science Politique*, 2010, vol. 60, p. 61-89.

- PAGIS Julie, *Mai 68, un pavé dans leur histoire*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014.
- PAGIS Julie et QUIJOUX Maxime (dir.), « Socialisation professionnelle et circulations dispositionnelles », *Terrains & travaux*, 2019, n° 34.
- PENNETIER Claude et PUDAL Bernard, *Le sujet communiste. Identités militantes et laboratoires du « moi »*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014.
- PICHONNAZ David et TOFFEL Kevin (dir.), « Des dispositions au travail. L'origine sociale des pratiques professionnelles », *Émulations*, 2018, n° 25.
- RENARD Fanny, *Les lycéens et la lecture. Entre habitudes et sollicitations*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011.
- ROCHEX Jean-Yves, « La genèse des dispositions, entre socialisation et développement ? » dans *La différenciation sociale des enfants*, Vincennes, Presses universitaires de Vincennes, 2019, p. 73-105.
- SALMAN Scarlett, « Un coach pour battre la mesure ? », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2004, vol. 81, p. 97-122.
- SCHOTTÉ Manuel, *La construction du « talent ». Sociologie de la domination des coureurs marocains*, Paris, Raisons d'agir, 2012.
- SCHWARTZ Olivier, « La pénétration de la “culture psychologique de masse” dans un groupe populaire : paroles de conducteurs de bus », *Sociologie*, 2011, vol. 2, n° 4, p. 345-361.
- SIMÉANT Johanna, « Socialisation catholique et biens de salut dans quatre ONG humanitaires françaises », *Le Mouvement social*, 2009, vol. 227, p. 101-122.
- SMAOUI Sélim, « Du divan à la lutte. Les cheminements militants de la réalisation de soi », *Genèses*, 2021, vol. 122, p. 127-151.
- STRAUSS Anselm, *Miroirs et masques*, Paris, Éditions Métailié, 1992.
- VOISIN Michel, « Communautés utopiques et structures sociales : le cas de la Belgique francophone », *Revue française de sociologie*, 1977, vol. 18, p. 271-300.
- ZOLESIO Emmanuelle, « Marie Laborie, un cas de socialisation chirurgicale ratée », *Sociétés contemporaines*, 2009, vol. 74, n° 2, p. 147-165.

Modalités de soumission

D'une longueur maximale de 5000 signes (espaces, notes et bibliographie compris), les propositions doivent décrire l'objet de la communication, la méthodologie, les lignes principales et les matériaux empiriques mobilisés. Elles peuvent relever des différentes disciplines constitutives des sciences sociales.

Les propositions incluront en début de document les éléments suivants : auteur·rice(s), discipline, statut, établissement(s) et laboratoire(s) de rattachement, adresse électronique, proposition d'axe(s) de rattachement.

Les propositions sont à envoyer **jusqu'au 16 septembre 2022** à Julie Blanc (julie.blanc@ens.psl.eu) et Noé Fouilland (noe.fouilland@gmail.com). Elles seront examinées par deux membres du comité scientifique ainsi que par les organisateur·trice·s. Une réponse sera formulée au plus tard au début du mois de novembre 2022. Pour les propositions sélectionnées, les textes des communications devront être envoyés à une date précisée par la suite.

Comité d'organisation :

Julie Blanc, doctorante en sociologie et science politique, Centre Maurice Halbwachs
Noé Fouilland, doctorant en sociologie, CITERES-Équipe COST

Comité scientifique :

Muriel Darmon, directrice de recherche au CNRS, CESSP
Sophie Denave, maîtresse de conférences à l'Université Lyon 2, Centre Max Weber
Yannick Fer, chargé de recherche au CNRS, Centre Maurice Halbwachs
Fabien Granjon, professeur des universités à l'Université Paris 8, EXPERICE
Gaële Henri-Panabière, maîtresse de conférences à l'Université Paris Cité, CERLIS
Bernard Lahire, professeur des universités à l'ENS de Lyon, Centre Max Weber
Joël Laillier, maître de conférences à l'Université d'Orléans, Centre Maurice Halbwachs
Mathias Millet, professeur des universités à l'Université de Tours, CITERES-Équipe COST
Julie Pagis, chargée de recherche au CNRS, IRIS
David Pichonnaz, professeur HES assistant, HES-SO Valais-Wallis
Fanny Renard, maîtresse de conférences à l'Université de Poitiers, GRESCO
Jean-Yves Rochex, professeur émérite à l'Université Paris 8, CIRCEFT-ESCOL
Manuel Schotté, professeur des universités à l'Université de Lille, Clersé
Johanna Siméant-Germanos, professeur des universités à l'ENS, Centre Maurice Halbwachs